

Luxembourg, le 15 mars 2018

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Environnement et à Madame la Ministre de la Santé:

« Actuellement 5 projets de parcs éoliens sont en cours d'élaboration dans le sud du pays. Un projet prévoit la construction de neuf éoliennes dans cinq communes qui auront chacune une capacité de production qui avoisinerait les 3.000 kilowatts et produiront de l'électricité pour environ 1.400 ménages. Actuellement, des réunions d'information sont organisées dans les communes concernées (Sanem, Dippach, Mondercange, Reckange-sur-Mess et Roeser.) Lors de ces réunions, certains habitants ont exprimé leur crainte que les éoliennes pourraient avoir des conséquences négatives sur leur santé, notamment à cause de l'exposition à des basses fréquences et à des infrasons.

Or, d'après l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) française « les émissions sonores des éoliennes ne génèrent pas de conséquences sanitaires directes, tant au niveau de l'appareil auditif que des effets liés à l'exposition aux basses fréquences et aux infrasons. À l'intérieur des logements, fenêtres fermées, on ne recense pas de nuisances ou leurs conséquences sont peu probables au "vu" des bruits perçus. En ce qui concerne l'exposition extérieure, les émissions sonores des éoliennes peuvent être à l'origine d'une gêne, souvent liée à une perception négative des éoliennes ».

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de l'Environnement et à Madame la Ministre de la Santé :

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

- *Quelles sont les distances entre les éoliennes actuellement en service et les habitations ? Quelles sont les distances prévues pour les éoliennes des 5 projets en cours d'élaboration dans le sud du pays ?*
- *Madame la Ministre de la Santé peut-elle m'informer si au Luxembourg des personnes se sont déjà plaintes de conséquences sanitaires liées à la présence d'éoliennes ?*
- *Est-ce que Mesdames les Ministres partagent l'avis de l'ANSES que les émissions sonores des éoliennes ne génèrent pas de conséquences sanitaires directes ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Max HAHN
Député